

Préparons la rentrée de votre enfant !



Inscription à l'école maternelle de Larra

Année scolaire 2021/2022

Enfants concernés :

2018 pour la petite section

2017 pour la moyenne section

2016 pour la grande section

(pas d'inscription possible pour les naissances en 2019)

Compte tenu des circonstances sanitaires, la procédure se fera uniquement par mail.

Nous vous tiendrons informer si une rencontre peut avoir lieu en juin.

1. Parents, vous devez d'abord télécharger votre dossier d'inscription sur le site internet de la mairie de Larra. Une fois complété, il faut renvoyer le dossier par mail à la mairie.
<https://www.larra.fr/fr/enfance-et-jeunesse/services-periscolaires.html>
2. Une fois votre dossier complet et accepté par la commission scolaire, le certificat d'inscription validé vous sera envoyé par mail.
3. Ensuite, prenez contact avec la directrice de l'école maternelle, sans tarder :
Envoyer un mail avec les pièces suivantes :
 - le certificat d'inscription validé, fourni par la mairie
 - les photos ou scans du livret de famille (pages des 2 parents et des enfants)
 - les photos ou scans des pages de vaccinations, afin de s'assurer que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour entrer en collectivité. Attention ces pages doivent comporter le nom de votre enfant.
 - Une attestation d'assurance au nom de l'enfant avec mentionné : la responsabilité civile et l'individuelle accident
 - le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment s'il y a lieu.
 - une photo type identité de l'enfant
4. Un dossier à compléter vous sera envoyé par la directrice de l'école maternelle

Merci et à très bientôt

Catherine Faurie, directrice de l'école maternelle de Larra

ce.0312103t@ac-toulouse.fr, 05 61 82 81 58

